

Direction des services administratifs et du secrétariat général

Québec, le 9 juillet 2018

Objet : Demande d'accès à l'information

En réponse à votre demande d'accès à l'information du 3 juillet dernier, vous trouverez ci-joint le mandat confié par le ministère de la Santé et des Services sociaux à l'INESSS relativement au traitement en chambre hyperbare (chambre pressurisée) et la paralysie cérébrale.

En ce qui concerne l'échéancier convenu, le rapport final sera publié en juin 2019.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'accepter nos meilleures salutations.

La directrice des services administratifs et du secrétariat général,

ORIGINAL SIGNÉ

Caroline Roy, CPA, CMA, M.Sc.

p. j. 1